

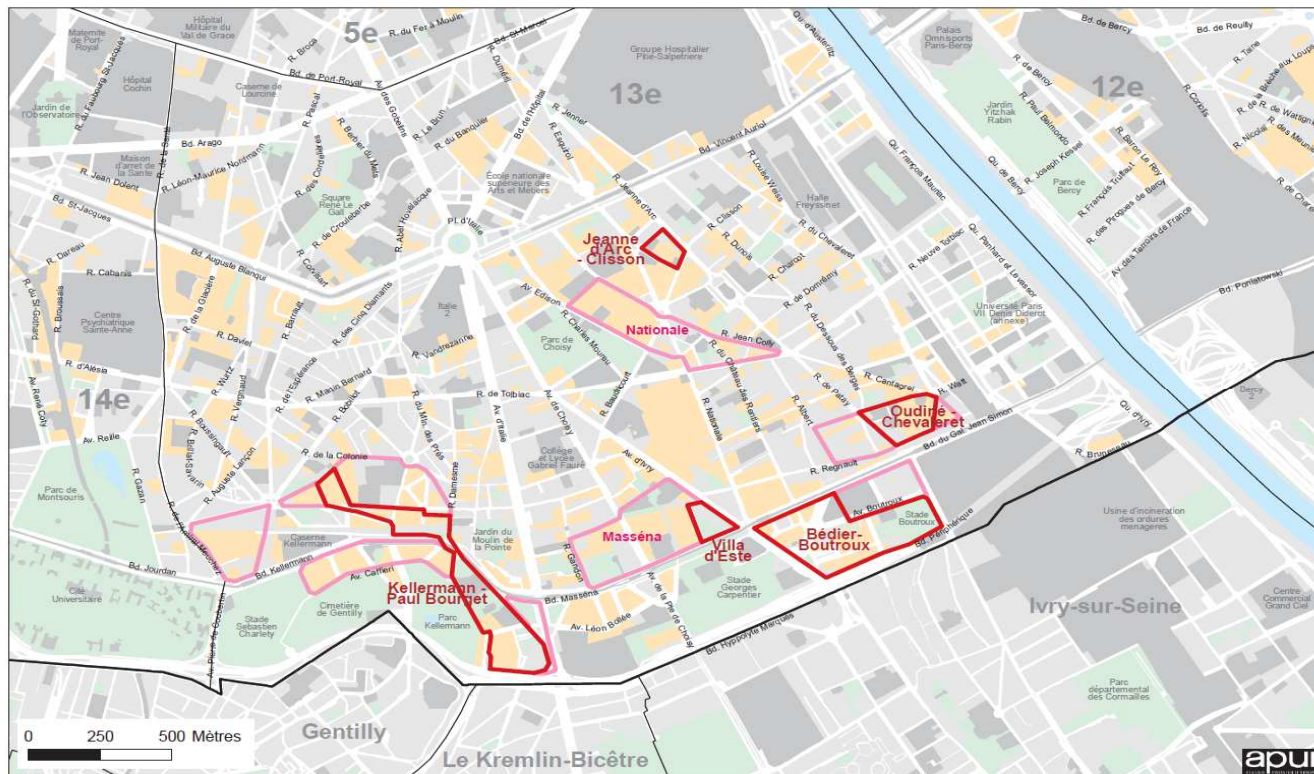
CONTRAT DE VILLE 2015-2020

PROJET DE TERRITOIRE - QUARTIERS DU SUD DU 13^e ARRONDISSEMENT

LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
Paris 13^{ème}

Sources: Ville de Paris, Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux SRU au 01/01/2013

- quartier prioritaire de la politique de la ville
- quartier de veille active
- logements sociaux SRU 2013
- espace vert, cimetière
- autre équipement



Présentation du territoire

Les quatre quartiers Politique de la ville du 13^{ème} arrondissement ont la particularité d'être dispersés en îlots de petite taille sur l'ensemble du sud de l'arrondissement avec un total de 38 500 habitants, dont 20 350 en zonage prioritaire selon la nouvelle géographie de l'Etat. Il s'agit de Kellermann-Paul Bourget, Masséna-Villa d'este, Nationale-Clisson et Bédier-Oudiné.

Situés de part et d'autre du boulevard Masséna majoritairement aux marges de l'arrondissement, les quatre quartiers sont caractérisés par un urbanisme de "cités", souvent marqués par la présence de tours et de barres des années 1960-1970, mais aussi d'ensemble d'habitat social des années 1930. Trois de ces quartiers connaissent des Grands Projets de Renouvellement Urbains, et l'un d'entre eux est inscrit au NPNRU (Oudiné-Bédier). Ce dernier périmètre a été sélectionné au printemps 2015 pour bénéficier du nouveau programme de l'ANRU qui permettra de mobiliser des moyens importants pour poursuivre la transformation urbaine du quartier Sud-est.

La nouvelle carte de l'éducation prioritaire avec deux REP (Galois et Claudel) et 7 écoles en CAPPE, permet une concentration de moyens supplémentaires (dont un coordonnateur éducation prioritaire qui travaille sur le territoire), avec l'objectif de réduire les écarts de réussite scolaire avec les établissements hors éducation prioritaire. Ces moyens seront engagés pour 4 ans au travers des projets de réseau. Le réseau travaille en étroite collaboration avec tous les partenaires du territoire, notamment dans le cadre du dispositif de réussite éducative.

La population des quartiers politique de la ville du 13^{ème} compte 52% d'ouvriers et d'employés contre 26 % à Paris et deux fois moins de cadres (22 %) que la population parisienne. 1 habitant sur 3 est immigré, contre 1 sur 5 à Paris. La population y est également précaire: 1 ménage sur 6 vit sous le seuil de bas revenu (contre 1 sur 10 à Paris), et 32% des familles sont des familles monoparentales modestes. Elle est peu qualifiée, avec 40% des habitants non diplômés (contre 21% à Paris) et les sorties précoces du système scolaire sont deux fois plus élevées qu'en moyenne à Paris.

Néanmoins, chaque quartier présente des caractéristiques sociales et urbaines différentes, ce qui justifie une intervention spécifique à cette échelle et l'écriture de projets propres à chacun :

- Kellermann-Paul Bourget compte une part importante de population à bas revenus (1/5) et sans diplôme (1/3), de jeunes ni en emploi ni en études, du mal-logement et une faible densité commerciale.
- Masséna-Villa d'Este est un quartier jeune caractérisé par la part importante de population immigrée (50%). La moitié des habitants est sans diplômes alors que le quartier présente une très faible densité d'équipements.
- Nationale-Clisson est presque exclusivement constitué de logement social SRU avec un pourcentage élevé de bénéficiaires du RSA et de personnes âgées (1/5), un habitant sur 3 est sans diplôme.
- Bédier-Oudiné présente un fort taux de familles monoparentales modestes et cumule les difficultés sociales (bas revenus, population non diplômée, sortie précoce du système scolaire).

La Ville de Paris, l'Etat et leurs partenaires interviennent depuis de nombreuses années pour améliorer la vie des habitants des quartiers populaires. Le cadre urbain a été amélioré grâce aux trois GPRU: rénovation d'espaces publics, construction et rénovation de logements sociaux, animation de cellules de Gestion Urbaine de Proximité. L'accès à l'emploi a été facilité par la coordination technique pour l'emploi des quartiers rassemblant les principaux acteurs de l'emploi et de l'insertion de l'arrondissement et le développement des formations linguistiques. L'accompagnement des enfants et des jeunes ainsi que de leurs parents a été amélioré grâce aux dispositifs de Réussite Educative et d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ainsi qu'à l'Atelier Santé Ville. Enfin, la médiation socio-culturelle ainsi que l'implantation d'équipements de proximité tels que des centres socio-culturels ont permis un environnement social plus solidaire. Une centaine de projets portés par une quarantaine d'associations sont financés chaque année dans le cadre de l'appel à projets politique de la ville.

Une démarche d'élaboration participative

L'objectif du projet de territoire est de décliner localement, au regard des problématiques propres à chaque territoire, les axes validés dans le contrat de ville parisien. La méthode utilisée dans le cadre de la préparation de ce contrat de ville a été reprise et renforcée pour construire avec les habitants, les associations locales et les services publics, le projet de territoire.

Suite à l'atelier participatif du 6 décembre pour une contribution citoyenne au Contrat de ville et sur la base de ces échanges, 10 ateliers participatifs ont été proposés entre le 2 avril et le 11 juin, en Mairie d'arrondissement et dans des locaux associatifs répartis sur l'ensemble du territoire du Sud 13^e. Ils ont réuni près de 220 personnes. Ces temps participatifs ont permis de recueillir la parole d'habitant(e)s très divers(es) tant au niveau de l'âge, de la culture, que de la situation socioprofessionnelle ainsi que de partenaires associatifs et locaux – personnels d'établissements scolaires, de la petite enfance, des services sociaux, des commerces...

Parmi les enjeux qui ont émergé lors de ces ateliers, la question de l'accès aux droits et aux services afin d'éviter l'isolement a été soulevée. L'idée est de mieux vivre ensemble (cultures, âges et classes sociales) via des animations, du commerce de proximité et des lieux de rencontre pour et par les habitants. Les espaces publics sont une priorité pour les participants, pour pouvoir s'y retrouver et apprendre à s'y respecter (propreté et sécurité). La valorisation des habitants et de leurs ressources (parents, enfants, jeunes, artistes...) est un enjeu essentiel pour les participants. La question de l'accompagnement global et personnalisé des habitants (emploi, école, petite enfance) est identifiée comme une priorité. Enfin, le besoin de travail partenarial est très marqué, pour mieux coordonner l'ensemble des acteurs dans l'action et mieux communiquer auprès des habitants.

A l'issue de ces ateliers, une synthèse a été élaborée et présentée le 1er juillet 2015. Les participants ont été invités à prioriser les enjeux et pistes d'actions.

Pour clôturer la démarche, une réunion de restitution à l'ensemble des participants a eu lieu le 9 octobre.

Ainsi, suite à ce travail participatif, 4 enjeux ont été définis pour l'amélioration des conditions de vie des habitant-e-s des quartiers, ainsi que 4 projets spécifiques pour les 4 quartiers du sud 13^{ème}.

Les axes du projet de territoire répondent aux problématiques identifiées lors de la démarche participative d'élaboration du projet de territoire.

L'observatoire des quartiers, alimenté par l'Atelier Parisien d'Urbanisme, permet d'enrichir l'identification de ces problématiques d'une analyse des indicateurs socio-économiques des quartiers prioritaires et de veille active. Cet observatoire sera complété par les données fournies par les différents signataires et partenaires du Contrat de ville.

Ce travail de diagnostic partagé renforcera la connaissance des écarts et des dynamiques à l'œuvre sur ces territoires. Il dotera les plans d'actions pour la durée du projet de territoire.

Les principaux enjeux du Projet de territoire pour les 5 années à venir

Enjeu n° 1 : Des trajectoires éducatives et scolaires positives

Enjeu n° 2 : Des parcours professionnels sécurisés

Enjeu n° 3 : Un accès aux droits, aux services, à la culture et à la santé pour les personnes les plus éloignées

Enjeu n° 4 : Des quartiers dynamiques, solidaires et agréables à vivre

Le fil rouge : Faciliter le vivre ensemble en valorisant la diversité culturelle et la tolérance et en s'appuyant sur la médiation.

Enjeu n° 1 : Des trajectoires éducatives et scolaires positives

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
<p>Lutte contre le décrochage scolaire et accompagnement vers la réussite éducative</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les passerelles et sécuriser les transitions dans les parcours éducatifs : entre modes d'accueil (crèches, garde parentale) et écoles maternelles (lien avec les TPS) ; entre grandes sections et cours élémentaires ; CM2 et 6ème : continuité de l'accompagnement des enfants et de leurs parents (REP, partenaires socio-éducatifs, équipes médicosociales) grâce à la poursuite du Programme de Réussite Educative (PRE) tout en renforçant les liens PRE-écoles et collèges du quartier ➤ Diversifier les méthodes et outils pour accompagner l'enfant dans ses apprentissages : identifier les pratiques de pédagogie alternative sur le territoire et développer les expérimentations dans les projets péri et extrascolaires, artistiques et culturels (ARE, Ateliers bleus, associations de quartier) ; former le réseau de partenaires à la communication non violente et l'écoute active (PRE) et articuler les actions menées par l'académie, les écoles, les collèges et le PRE autour de ces sujets; actions collectives sur le vivre-ensemble, le développement durable, l'éducation à la citoyenneté, la laïcité (PRE) ➤ Faciliter l'accès à l'offre éducative, péri et extrascolaire (ARE, PRE, associations de quartier, CSC, CLAS, clubs coups de pouce, ALEM, AFM6), articuler cette offre avec les actions menées dans le cadre des projets de réseaux et d'établissements : multiplier les sources de découvertes culturelles et artistiques ; organiser des visites de structures avec les jeunes (et les professionnels), et des essais gratuits d'activités ; pérenniser les ateliers d'accompagnement à la scolarité (en s'appuyant sur le Groupe de Travail CLAS notamment) ; relayer les informations sur les événements et dispositifs gratuits ou à tarification symbolique de la Mairie de Paris et de la Mairie du 13^e (culture, sport, loisirs...) ; créer un outil de communication nouveau présentant les activités associatives locales (s'appuyer par exemple sur la brochure CLAS) ; mieux relayer les informations dans les écoles et auprès des partenaires socio-éducatifs (projet de newsletter de réseau REP/QPDV); animations ludiques hors les murs (caravanes itinérantes, intervention dans les jardins publics...) ; mieux répondre aux besoins des enfants livrés à eux-mêmes dans l'espace public en développant l'offre péri et extrascolaire hors les murs (médiation) ; continuer à mobiliser le dispositif VVV ➤ Valoriser la culture de l'engagement : « conseils » d'enfants (CSC) ; organiser des temps festifs inter quartiers ou inter écoles conçus par les jeunes en associant les parents (écoles, associations de parents d'élèves, clubs de prévention) ; valoriser le service civique et en faciliter son accès (Maison des Volontaires) ; développer le dispositif « quartier libre » ; actions menées dans le cadre de l'enseignement moral et civique mis en place du CP à la Terminale

<p>Lutte contre le décrochage scolaire et accompagnement vers la réussite éducative (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Encourager l'autonomie des jeunes : poursuivre l'accompagnement individualisé pour identifier les points forts et difficultés (PRE, écoles, collèges) ; projets intergénérationnels, de parrainage (clubs de prévention, associations de quartiers, CSC); dispositif « quartier libre », dispositifs d'accompagnement « Paris Jeune », Action collégien
<p>Promotion de la santé et le bien-être des enfants et des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir le bien-être physique et psychique (ASV en lien avec les CSC, EVS, associations de quartier, clubs de prévention, comités éducation santé citoyenneté dans les écoles et collèges, équipes médico-sociales des écoles, et Comité Local de Santé Mentale) : actions autour de l'estime de soi, de l'égalité fille garçons ; théâtre forums sur la santé dans les établissements scolaires ; proposer des formations communes des enseignants et animateurs (vie de l'élève, estime de soi...) ➤ Mieux accompagner les jeunes dans leurs parcours de santé: renforcer la connaissance des partenaires du réseau santé et éducatif local en s'appuyant sur l'ASV ; actions des CESC et équipes médico-sociales dans les écoles ; permanences santé dans les écoles, collèges, lycées et lieux d'accueil ouverts aux jeunes (projet médiation santé) ; lieux innovants où des professionnels sont à l'écoute sur les sujets de santé avec, en complément, des équipes mobiles ; consultations "avancées" (ASV, Pôle Santé 13) ; ➤ renforcer le lien avec les éducateurs de rue (Clubs de prévention) ; accompagner aux démarches et informer sur les droits (PAD, CSC, EVS) ; intégrer les parents dans les temps d'actions collectives santé (Clubs de prévention, CSC) ; ➤ développer l'accompagnement physique de l'école vers les soins en mobilisant le droit commun (ARS, EN) ; former les professionnels et aidants à l'approche des ados et à leur santé (ASV) ; ➤ utiliser les e-medias pour diffuser les informations auprès des jeunes (ASV) ➤ Eduquer à la santé : mettre en place des actions thématiques (nutrition, réduction des risques, sexualité, addictions dont aux e-medias, accès aux droits dans ou hors les murs) notamment avec l'ASV ; ➤ mobiliser l'appel à projets DASCO, s'appuyer sur le dispositif « Paris Santé Nutrition » et les actions menées par les CESC

<p>Des parents accompagnés dans leur rôle d'éducateur</p>	<p>-Dans une démarche de coéducation, permettre aux parents de trouver leur place au sein de l'institution scolaire en développant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ la médiation parentale, familiale : créer des espaces virtuels pour rendre visible la vie de quartier et de l'école (associations de parents d'élèves, associations de quartier, établissements) ; ouvrir des espaces parents / permanences dans les écoles et collèges; journées portes ouvertes ; conférences interactives aux parents sur le système scolaire ; expliciter les codes scolaires aux parents (équipes des écoles et des collèges, CSC, EVS, associations, AR) ➤ la médiation linguistique et culturelle : accompagner les familles non francophones (présence physique de médiateurs, interprètes, AR, associations, dispositif Ouvrir l'Ecole aux parents) ; traduction de documents d'information sur l'école ; organiser des événements interculturels dans les écoles en collaboration avec les associations ; développer les ASL ; mener des actions de valorisation des cultures (histoires, chants, cuisine, traditions...) ➤ des sessions de formation et sensibilisation auprès des partenaires socio-éducatifs : sensibiliser à la démarche interculturelle (PRE) ; temps psycho-sociaux-éducatifs organisés par et pour le réseau éducation sur le développement de l'enfant, les évolutions du modèle familial <p>- Faire des lieux d'accueil de la petite enfance des lieux ressources pour les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ en créant des espaces d'échange et de participation auprès des parents d'enfants de 0 à 6 ans (écoles, CSC, EVS, associations de quartier en s'appuyant notamment sur la CAF-Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité, groupe de travail Parentalité avec le Pôle social) : ateliers participatifs (boîtes à idées) ; sensibilisation à l'usage des écrans / e-medias (lien avec le REP) ; groupes de paroles périnatalité / parentalité ; cafés des parents itinérants ; ateliers sur la place des pères ; accompagnement à l'attachement parental ; actions collectives touchant au soutien à la parentalité ; mieux relayer l'offre de services à destination des tout-petits et de leurs familles en s'appuyant sur les structures ou en utilisant de nouveaux canaux de communication (loisirs enfants-parents, accompagnement aux démarches et aux aides, culture, soutien parental, santé et prévention, points information vacances) ➤ et en adaptant l'offre d'accueil du jeune enfant : rendre plus visibles les structures alternatives à l'école maternelle (crèches parentales, associatives, jardins d'enfants) ; faciliter la mise en place des « toutes petites sections » (TPS) en école maternelle et leur permettre de trouver leur public, notamment en REP ; mieux faire connaître les modes de garde à horaires décalés pour les familles monoparentales ; accompagner les parents vers les structures d'accueil (médiation mobile grâce aux AR), valoriser les lieux ressources existants (Lieu d'Accueil Enfant-Parent, PMI, centre maternel)
<p>Une école ouverte sur le quartier et une coordination autour d'un projet éducatif partagé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la connaissance mutuelle des acteurs (projets REP Claudel et Galois et d'établissements et réseau socio-éducatif) : créer un nouvel outil pour présenter et valoriser les partenaires, clarifier leurs périmètres d'intervention y compris pour la petite enfance ; identifier et relayer les ressources parentalité des quartiers ; définir un lieu de rencontre et d'échange physique ou virtuel (ex : blog du groupe de travail CLAS du 13^{ème}, newsletter du réseau REP/EDL); mutualiser les textes de référence institutionnels ; forums partenariaux à destination des acteurs socio-éducatifs

- | | |
|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none">➤ Coordonner les acteurs du territoire (REP Claudel et Galois et réseau socio-éducatif) : nouvelle coordination des acteurs éducatifs inter-quartier sans entrée dispositif, co-animée par une équipe réseau constituée de différents partenaires institutionnels / associatifs volontaires ; projet éducatif local commun d'arrondissement ; harmoniser les actions et projets éducatifs entre les partenaires, s'appuyer sur la présence de l'EDL au COPIL REP➤ Faire vivre le partenariat autour de la petite enfance (services et associations) : temps conviviaux ; espaces d'échanges et formations conjointes destinées aux professionnels de la petite enfance ; impliquer les coordinateurs des crèches (municipales et associatives), les jardins d'enfants, les PMI, les CSC et partenaires associatifs locaux pour coordonner l'action au service des familles et enfants, liaison avec les TPS➤ Ouvrir les écoles sur les quartiers (REP et associations) : impliquer les fédérations de parents d'élèves pour renforcer le lien entre l'école, le collège, les familles, les associations et le quartier ; rencontres périodiques entre les écoles et les acteurs locaux (définition des priorités, partage des bonnes pratiques, bilans pédagogiques entre écoles et partenaires du CLAS) ; réunions / rencontres entre les enseignants et les associations ; renforcer les liens entre les collèges et les clubs de prévention |
|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Enjeu n° 2 : Des parcours professionnels sécurisés

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
<p>Une meilleure connaissance de l'offre et de la demande de formation et d'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Se doter d'outils afin de mieux connaître localement les secteurs qui recrutent, les opportunités de création de filières, les employeurs du territoire et leurs besoins (en particulier les TPE/PME) : aller à leur rencontre et fédérer sur ce sujet la Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur (DDEEES) de la Ville, Pôle emploi (en particulier le Service entreprises de l'agence Daviel), la Mission locale, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) du 13^e, l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) ➤ Anticiper les besoins et opportunités en recrutements du territoire, en particulier dans le cadre : de l'implantation de nouvelles structures (Maison Internationale de séjour, Polystructure personnes âgées Yersin), des projets de renouvellement urbain, du projet Arc de l'innovation et des travaux liés à la construction de la Métropole, et les articuler à des actions de formation adaptées ➤ Renforcer la coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion du 13^e en s'appuyant sur la Coordination Technique pour l'Emploi dans les Quartiers politique de la ville du 13^e (CTEQ 13) : connaissance mutuelle des acteurs (en particulier les référents emploi des structures locales : SIAE, CHRS et conseillers Pôle emploi) et de leur offre (Exemple : proposition de la ML d'accueillir en immersion des partenaires pour améliorer leur connaissance de son fonctionnement), présentation des nouveaux outils de Pôle Emploi et de la Mission Locale (ML), participation de l'EDL aux Conseils Locaux d'Orientation de la ML, création de liens avec les employeurs et entreprises du territoire (qu'ils soient partie prenante des réflexions sur l'articulation des parcours d'insertion) ➤ Renforcer les liens entre les acteurs de l'emploi et les relais de proximité du territoire (CSC, médiateurs, acteurs socio-éducatifs...) pour une meilleure diffusion des informations et optimiser l'orientation des habitants : rencontres lors des coordinations d'acteurs de quartier, visites de structures (exemples : Pôle emploi, Mission locale), relancer la coordination des personnes en poste adultes-relais et la faire évoluer vers une coordination des médiateurs du Sud 13^e ➤ Développer les outils de communication sur l'offre d'accompagnement à la recherche d'emploi et de formation existante : actualisation régulière du guide « Recherche d'emploi, vos interlocuteurs dans le 13^e » co-élaboré par la Mairie du 13^e et les acteurs du territoire ➤ Améliorer l'accès à la formation tout au long de la vie grâce à une meilleure communication sur : l'offre, les modalités de financement, le conseil en évolution professionnelle, le compte personnel de formation

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la visibilité des actions de lutte contre l'illettrisme et pour le développement des compétences clés, poursuivre le travail avec la Mission locale d'élaboration d'un outil d'orientation sur ces formations et la réflexion sur l'articulation de ces formations avec le dispositif Avenir Jeunes (Région Île-de-France), poursuivre le diagnostic des besoins non couverts des jeunes ne pouvant accéder à aucun dispositif de droit commun du fait d'un niveau trop faible en français
<p>Une offre d'accompagnement socioprofessionnel des publics les plus vulnérables renforcée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer l'accès des migrants à des cours de français adaptés à leurs besoins : pérenniser les actions d'apprentissage existantes, développer de nouvelles actions en fonction des besoins identifiés (ex : post-alphabétisation), consolider les dynamiques partenariales (forum linguistique, rentrée partagée, orientations...), créer une permanence d'accueil, d'évaluation et d'orientation des publics ayant besoin d'apprendre le français et réfléchir à son déploiement au sein de structures de la collectivité parisienne (exemple : Pôle social), du SPE et de structures de proximité (exemple : CSC) ➤ Favoriser l'inclusion numérique : poursuivre le développement de l'accompagnement et de la formation au numérique en s'appuyant sur les services eux-mêmes (CAF, Pôle Emploi - utilisation de Pôle emploi.fr et de Pôle emploi store, Pôle social) et notamment sur l'Espace Public Numérique et les Centres sociaux (exemples : maîtrise de la recherche d'emploi via les réseaux sociaux, se former via une plateforme de Massive Open Online Courses (MOOC)) ➤ Favoriser la valorisation des compétences et des savoir-faire des publics à bas niveau de qualification (SPE): accès aux bilans de compétences, à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), aux dispositifs de Pôle Emploi (Evaluation des compétences et capacités professionnelles, méthode de recrutement par simulation), sensibilisation des employeurs ➤ Améliorer l'accompagnement vers l'emploi des jeunes qui ne sont ni en emploi ni en études, en partenariat avec la Mission locale, Pôle Emploi, les clubs de prévention, les structures jeunesse, la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) et l'axe « Parcours d'autonomie des Jeunes » du Contrat Jeunesse d'Arrondissement : repérage des jeunes, mise en place d'actions de remobilisation comme les chantiers éducatifs (Bailleurs, Mission locale, clubs de prévention), travail sur le projet professionnel, accès à la formation, au dispositif « Déclic pour l'Action » de l'AFPA ➤ Proposer de nouveaux modes d'accompagnement des jeunes les plus éloignés de l'emploi, en priorité des jeunes sous-main de justice en lien avec les Ecoles de la deuxième chance, le dispositif de la Mission Locale d'accompagnement des jeunes sortant de prison, l'orientation vers le dispositif « Pacte de la 2^e chance » de l'Etat, la mise en place de la Garantie Jeunes ➤ Organiser des « Rendez-vous de l'emploi » réguliers avec le SPE pour informer sur son offre : organiser des rencontres hors les murs, des permanences de Pôle Emploi et de la Mission Locale dans les quartiers politique de la ville, décentraliser certains ateliers, identifier un/des lieux ressources de proximité pouvant les accueillir ➤ Développer l'accompagnement global : organiser un suivi de cohorte d'habitants des quartiers prioritaires du 13e qui bénéficient de ce type d'accompagnement (PE et services sociaux) afin de mieux qualifier les besoins et d'optimiser les actions d'accompagnement ; mettre en lien les allocataires du RSA avec l'offre locale, via les conseillers emploi des services sociaux

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer les actions de sécurisation des parcours (SPE, associations) : aide à la définition et à la réorientation des projets professionnels, préparation aux entretiens d'embauche, travail sur les savoir-être et les postures professionnelles, accompagnement socioprofessionnel régulier jusqu'à la signature du contrat de travail et dans l'emploi (quelques mois) pour éviter les ruptures de parcours. ➤ Développer l'accès des publics des quartiers prioritaires à l'Insertion par l'Activité Economique : rencontres entre les SIAE du territoire et les orienteurs potentiels (services sociaux, clubs de prévention, CSC...)
Des employeurs du territoire mobilisés pour l'emploi local	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouvrir les horizons professionnels (SPE, associations) : informer sur les métiers et les parcours de formation possibles, développer des actions de découverte des métiers (visites d'entreprises, interventions de professionnels, forums (exemple : sur les représentations genrées des métiers, en partenariat avec la Mission locale), rencontres par filières ou secteurs d'activité), de parrainage, d'échanges d'expériences (exemple : impliquer le futur comité d'usagers du site Soleil de la Mission locale de Paris pour organiser le témoignage de jeunes pouvant évoquer un parcours réussi) ➤ Développer un réseau de professionnels volontaires pour accueillir des stagiaires (alternance, stages de 3^e, ou périodes de stage en milieu professionnel pour les lycéens de la voie professionnelle : s'appuyer sur le réseau qui accueille des stagiaires via la Mairie du 13^e et sur les possibilités d'accueil au sein des services centraux de la Ville) et des chercheurs d'emploi ou des salariés en insertion ou en reconversion dans le cadre de périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) ➤ Repérer des opportunités de création d'emploi dans le secteur marchand (Régie de quartier, CTEQ, SPE): promotion des contrats aidés existants (Contrat Unique d'Insertion - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), CIE starter, Emplois d'avenir...) ➤ Développer des actions de lutte contre les discriminations à l'embauche : sensibilisation, formation, meilleure communication sur l'offre du PAD, le Défenseur des Droits et le bus des avocats du barreau de Paris ➤ Mobiliser davantage les dispositifs de clauses d'insertion au bénéfice des habitants des quartiers et améliorer les sorties de parcours : s'appuyer sur le nouveau schéma d'animation territoriale pour les clauses des marchés publics, se rapprocher des bailleurs sociaux pour mieux valoriser et qualifier les recrutements dans le cadre de clauses sociales hors marché public ➤ Affirmer l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) comme levier de développement local : soutien aux SIAE dans le développement de nouveaux secteurs d'activité notamment la Régie de Quartier, accompagnement des projets de création d'activité dans ce secteur, notamment ceux des habitants ; soutien aux associations pour consolider leur modèle économique, en s'appuyant notamment sur le DLA ; favoriser les groupements d'employeurs

Enjeu n° 3 : Un meilleur accès aux droits, aux soins, aux services et à la culture pour les publics les plus éloignés

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
<p>Développement de la médiation pour une offre plus accessible</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer la médiation culturelle entre les habitants les plus éloignés de l'offre culturelle et cette offre (équipements culturels, événements...) via les équipements eux-mêmes, les associations, les CSC, les EVS en s'appuyant sur la coordination culture des QPDV et la Charte de Coopération Culturelle : (in)former les relais associatifs locaux, accompagner les publics vers les équipements et projets, pratiquer une politique tarifaire intéressante, organiser des rencontres avec les artistes, s'appuyer sur les adulte-relais et les services civiques volontaires (Maison des Volontaires) ➤ Développer l'approche interculturelle dans le champ de la santé : former les acteurs de la santé à l'approche inter et transculturelle, développer des temps d'accueil et d'information avec présence de médiateurs linguistiques (ASV, associations locales, professionnels de santé, foyers de travailleurs migrants) ➤ Mieux impliquer les habitants dans les projets culturels : construire avec eux la programmation et les projets (équipements culturels) ➤ Mieux toucher la population étrangère pour qu'elle accède à l'offre culturelle : travailler avec des médiateurs interculturels ou les associations proposant des cours de français (adulte-relais, Ateliers Socio Linguistiques, Charte de coopération culturelle) ➤ Rapprocher les habitants des espaces de citoyenneté : informer sur les conseils de quartier, sur le Fonds d'aide aux Initiative des Habitants (FAIH), mobiliser sur le conseil citoyen ➤ Mieux accompagner les familles en difficultés et en manques de repères en développant un accompagnement concerté auprès de la famille (CSC, EVS, associations, établissements scolaires, services sociaux, clubs de prévention)
<p>Une offre de services plus visible et plus lisible</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mieux coordonner les interventions et les projets culturels : mieux répartir l'offre géographiquement, élaborer une programmation commune, créer plus de projets artistiques communs en s'appuyant notamment sur la Coordination culture des QPDV ➤ Communiquer plus, mieux et de manière coordonnée sur les événements culturels : outil commun de communication pour les associations culturelles de la Politique de la ville, renforcement du lien avec les associations locales ➤ Mieux valoriser les artistes locaux : festival commun aux acteurs du 13^e, expositions ➤ Améliorer la communication autour de l'offre de loisirs existante (CSC, associations, équipements) : outil commun, animations de rue

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire connaître les associations, CSC et EVS via des modes de communication adaptés aux différents publics : sites internet des structures, affichage dans les halls et des panneaux dans l'espace public (bailleurs) ➤ Promouvoir l'accès à l'offre sportive, notamment auprès des jeunes : faciliter les inscriptions et communiquer mieux sur les dispositifs existants (équipements) ➤ Renforcer la coordination et la visibilité des acteurs de santé : s'appuyer sur le Contrat Local de Santé, poursuite de l'organisation de groupes de travail de l'ASV femmes et jeunes sur la santé (prévention, promotion), appuyer le partenariat sur le plan de la santé mentale (CLSM) pour faciliter l'accès aux soins des habitants ; création d'un annuaire des professionnels de santé et d'une cartographie des soignants (ASV)
<p>L'accès aux droits pour tous comme levier de citoyenneté, notamment par la lutte contre les non recours</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mieux informer les femmes sur la question des violences faites aux femmes : mieux diffuser les documents de prévention existants (guides...), mettre en place des formations et des temps conviviaux sur ce sujet pour les partenaires locaux (PAD, ASV, associations, CSC) ➤ Travailler avec les services publics (CAF) pour une amélioration de l'accueil des publics non francophones, notamment grâce à de la formation des agents, comme par exemple le partenariat entre ISM et le SSDP 13 ➤ Développer la médiation dans les quartiers pour permettre l'accès aux services en ligne (PE, CAF, services sociaux en collaboration avec les acteurs de quartier – CSC par exemple), accompagner les publics vers le bus de la solidarité du Barreau de Paris (dispositif AR, PAD) ➤ Améliorer le lien entre les bailleurs et les services sociaux (CST, DDCS, Paris Habitat, Elogie) ➤ Rendre accessible l'information sur les droits sociaux (notamment le RSA, la CMU, l'AME) dans le cadre du Nouveau Paris Solidaire en s'appuyant sur le Pôle social (Coordination sociale de territoire), les modes de garde et les aides au départ en vacances (CAF): organiser un forum vacances inter-quartier (CSC)

Enjeu n° 4 : Des quartiers dynamiques, solidaires et agréables à vivre

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
<p>Poursuivre les transformations urbaines des quartiers via le NPNRU et les GPRU</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer la place des habitants dans le processus de décision des aménageurs : espaces d'échanges entre habitants, lien avec l'aménageur, sollicitation de l'avis des enfants (Maison des projets) ➤ Favoriser les circulations piétonnes et veiller à ce que les cheminements piétons soient sûrs : circulations douces et rues piétonnes ➤ Assurer des trajectoires résidentielles positives et diversifiées : suivi des relogements dans le cadre des projets de renouvellement urbain (bailleurs) ➤ Favoriser l'accès au logement des jeunes : création de logements étudiants et de logements jeunes actifs prévus au PIM, favoriser la colocation (notamment intergénérationnelle) via les partenariats avec les bailleurs et la Mission Locale ➤ Poursuivre la rénovation des logements sociaux anciens (bailleurs) ➤ Mobiliser les bailleurs sur l'amélioration des espaces collectifs des cités notamment dans le cadre des projets urbains ➤ Renforcer la présence du tissu associatif, économique et commercial en s'appuyant sur les projets de renouvellement urbain ➤ Associer les habitants à la signalétique et à la création de supports de communication (création de panneaux signalétiques)
<p>Des quartiers solidaires et conviviaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer un lien de solidarité quotidien entre les habitants et favoriser les dynamiques collectives : échanges de services, groupes de parole (associations de quartier, CSC, Maison des Volontaires, Parrains par mille) ➤ Mieux accompagner les familles isolées notamment monoparentales afin qu'elles sortent de l'isolement et qu'elles créent des liens dans les quartiers (dispositif Familles monoparentales) ➤ Favoriser les échanges intergénérationnels pour améliorer l'intégration des personnes âgées dans la vie du quartier : café social, logements solidaires, ateliers artistiques... (associations de quartier, CSC) ➤ Favoriser les échanges interculturels : ateliers, expos ➤ Favoriser les lieux/temps de rencontre des habitants, propices à l'organisation locale et à la création de micro-projets locaux (locaux en pied d'immeubles des bailleurs) ➤ Dynamiser la vie de quartier et le bien vivre ensemble : initiatives et événements culturels festifs ouverts et accessibles à tous (associations et équipements de quartier) ➤ Mieux valoriser les différentes cultures des habitants des quartiers : création d'un festival interculturel, travail renforcé avec les associations promouvant les cultures du monde, fonds de lecture en langues étrangères...

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ quartiers via des visites inter-quartiers (SCV tourisme), projets communs entre équipements, animations communes ➤ Mobiliser le Fonds d'Aide aux Initiatives des Habitants (FAIH) pour encourager davantage de personnes à créer des projets locaux de convivialité, notamment dans les quartiers les plus dépourvus de structures de proximité
<p>Une économie locale dynamique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mieux connaître la situation et les besoins relatifs aux commerces de proximité : recensement des activités et des locaux, enquête et analyses sur les besoins des habitants et des entreprises (Région Île-de-France, APUR, Chambre du Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Mairie d'arrondissement, CDC) ➤ Implanter de nouveaux commerces de proximité dans les quartiers peu dotés et veiller à une attribution des locaux commerciaux en phase avec les besoins du quartier : mobiliser les bailleurs sociaux sur une stratégie commune d'implantation d'activités (renouvellement urbain, Arc de l'innovation, prolongation du dispositif Vital Quartiers en direction des QPDV) ➤ Mobiliser et coordonner le réseau d'accompagnement à la création d'entreprises en partenariat avec Pôle emploi pour : sensibiliser les habitants à la création et la reprise d'activité et d'entreprise, rendre accessible les ressources existantes, créer des espaces d'échanges entre entrepreneurs, du parrainage, favoriser l'accès aux incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprises ➤ Inciter à une présence des commerçants qui participe à l'animation de l'espace public
<p>Des espaces communs agréables et sûrs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la qualité et le partage des espaces ainsi que la mixité des usages en s'appuyant sur la Gestion Urbaine de Proximité et les bailleurs en lien avec le renouvellement urbain : ➤ Embellir et requalifier les espaces publics et collectifs, notamment améliorer le mobilier urbain (bancs, parkings vélo, sanisettes) ➤ Créer et entretenir du mobilier urbain à vocation ludique et de loisirs en s'appuyant sur le BPP pour créer de nouveaux usages pour tous: espaces ouverts et libres, jardins partagés, aires de jeux, parcours sportifs, tables, structures itinérantes ➤ S'appuyer sur l'exonération de TFPB pour que les bailleurs mènent des actions d'amélioration du cadre de vie dans les cités d'habitat social ➤ Développer les actions d'animation des espaces publics et collectifs en co-construction avec les habitants : équipements mobiles, actions en pied d'immeuble et au centre commercial Masséna ➤ Prévenir et traiter les incivilités et les atteintes à la tranquillité et à la salubrité publique : ➤ Mettre en œuvre des actions culturelles et de sensibilisation dans les écoles pour lutter contre les incivilités et favoriser le respect mutuel. ➤ Mobiliser les inspecteurs sécurité de la ville de Paris (ISVP) et les gardiens des squares pour éviter le détournement des usages des aires de jeux et ainsi en garantir un usage sûr pour les enfants. ➤ S'appuyer sur le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) ainsi que sur le dispositif Correspondants de Nuit pour améliorer la sécurité de certains quartiers. ➤ Améliorer la propreté des espaces publics et collectifs : actions pédagogiques, espaces canins, maintenir les interventions supplémentaires des services de la Ville, développer la verbalisation.

Le quartier Sud-Est : Bédier-Boutroux et Oudiné

Ce quartier d'habitat social de plus de 8 000 habitants, situé en lisière de Paris Rive Gauche de part et d'autre du boulevard Masséna, bénéficie du Programme National de Rénovation Urbaine. Il connaîtra ainsi d'importantes mutations dans les dix prochaines années. Les indicateurs de précarité y font état de difficultés sociales importantes: 35% des familles sont des familles monoparentales modestes, les employés et ouvriers sont fortement représentés (51% contre 26% à Paris), et près d'un ménage sur quatre vit sous le seuil de bas revenu dans le quartier Chevaleret-Oudiné. La population est faiblement qualifiée, avec un habitant sur deux sans diplôme à Bédier. Enfin, à Bédier, 20% des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, contre 8.6% au niveau parisien.

Les principaux enjeux pour ce quartier sont :

- Améliorer les aménagements existants et en favoriser l'appropriation par tous
- Dynamiser la vie du quartier en améliorant le vivre ensemble
- Améliorer les conditions de vie des jeunes dans le quartier
- Développer les accompagnements personnalisés pour une meilleure insertion socio-professionnelle

De nombreuses pistes d'amélioration des aménagements dans le quartier existent. Parmi elles: revoir le plan de circulation (notamment automobile mais également en facilitant les circulations douces en réduisant la taille des îlots), ajouter du mobilier urbain (aires de jeux à Chevaleret et près de l'avenue Régaud, parcours de santé, tables de pique-nique...), implanter de nouveaux locaux pour amener plus de vie dans le quartier Bédier et pour répondre aux attentes des jeunes dans le quartier Chevaleret, et enfin mieux intégrer les habitants dans les processus de décision des aménageurs (Maison des projets). Pour renforcer les usages des espaces nouvellement aménagés, il est proposé de créer plus de passerelles entre les quartiers Paris Rive Gauche et Sud-Est avec plus d'animations inter-quartiers, notamment d'en améliorer les liaisons piétonnes, mais aussi d'informer sur les nouveaux équipements construits (par exemple en améliorant la signalisation) et de renforcer les usages dans les espaces publics en créant des équipements mobiles (bibliothèque itinérante, food trucks).

Pour améliorer le vivre ensemble dans le quartier, les acteurs locaux souhaitent poursuivre leur soutien aux initiatives des habitants, mais aussi créer plus d'espaces de rencontres et d'échanges. Ceci peut passer par la création de réseaux d'échanges de services, de trocs, et de plus d'évènements conviviaux hors les murs.

Pour améliorer la vie des jeunes dans le quartier, il s'agit de mieux communiquer sur les activités qui leur sont dédiées dans le 13ème, mais également d'étoffer l'offre d'accompagnement scolaire pour les collégiens et les lycéens, d'ouvrir le stade Boutroux plus largement, et de créer un bar associatif à prix abordables ou un espace pour les jeunes dans le quartier Chevaleret.

Enfin, pour développer les accompagnements personnalisés, il est proposé d'une part de créer une offre d'accès aux droits localement (permanences d'écrivains publics, permanences juridiques...) et d'autre part de développer la médiation sociale: soutenir l'implantation de médiateurs dans le quartier, accompagner physiquement les personnes vers les services publics, mieux informer sur les différentes aides sociales qui existent, et mettre en place des accompagnements vers l'outil informatique, vers la recherche d'emploi... Un accompagnement spécifique pour les personnes âgées du quartier et les familles monoparentales, nombreuses, est également une piste évoquée.

Le quartier Nationale-Clisson

Le quartier Nationale Clisson compte 7449 habitants et est marqué par le vieillissement de sa population (19% a plus de 65 ans). Les habitants appartiennent en majorité aux catégories modestes : près de la moitié d'entre eux sont employés ou ouvriers sur Nationale et près des deux tiers sur Clisson. Les indicateurs de précarité mettent en évidence une situation difficile : la proportion de ménages vivant sous le seuil des bas revenus est de 18% sur Nationale et 10% des habitants de ce quartier sont allocataires du RSA (contre 5% à Paris). A Clisson, presque 40% des habitants sont sans diplômes. Ce territoire manque globalement de services de proximité et de vie sociale.

Les principaux enjeux pour ce quartier sont :

- Une vie quotidienne plus simple pour les familles, les jeunes et les seniors isolés;
- Une solidarité accrue et des liens plus forts entre les habitants;
- Une initiative des habitants soutenue dans la création d'activités;
- Des espaces publics plus agréables.

Afin de faciliter le quotidien des familles, plusieurs pistes d'action sont proposées: adapter l'offre d'accueil de la petite enfance, notamment en décalant les horaires; favoriser l'accès aux ressources du quartier en créant de nouveaux outils (internet, papier) ; l'implantation d'espaces ressources pour les jeunes et les familles pour permettre notamment aux jeunes d'accéder plus simplement aux équipements ; développer des actions d'accompagnement, d'aide à domicile et de solidarité envers les personnes âgées isolées.

Pour favoriser le mieux vivre ensemble, il a été proposé de développer les actions de solidarité telles que la création de jardins partagés, les groupes de paroles, les animations en pied d'immeubles, l'entraide entre voisins; le développement d'associations interculturelles, intergénérationnelles et de lieux d'échanges ont été également évoqués. Il semble nécessaire enfin de développer des événements ludiques (repas à thème, cinéma en plein air, fêtes de quartier) ainsi que d'améliorer la communication autour de ces actions, tout en donnant davantage la parole aux habitants.

Afin d'accompagner au mieux les habitants dans la création de leur propre activité, il apparaît nécessaire d'améliorer la communication et les lieux ressources sur le sujet en créant des forums, des permanences d'aide à la création, juridiques, administratives et en proposant des temps d'échanges d'expériences sur ces questions. Il a été également proposé d'accompagner les projets tels que la création de coopératives de quartier, des magasins sociaux.

Enfin, l'aménagement des lieux publics est apparu comme un objectif prioritaire, afin de favoriser la tranquillité publique et en permettre une meilleure utilisation. Pour améliorer la sécurité, l'installation de panneaux de signalisation, la mise en place de dos d'âne ou encore le développement des voies cyclables ont été suggérés ; pour rendre plus conviviaux les lieux publics, ce sont davantage de bancs qui ont été souhaités, plus de jeux dans les squares mais aussi l'aménagement d'espaces fleuris ou la création de jardins partagés.

Le quartier Kellermann-Paul Bourget

Le quartier Kellermann – Paul Bourget est composé de 6 îlots et compte au total 12 557 habitants. Dans ce quartier dont 18,2% de la population vit avec des revenus bas (11.4% à Paris) et un tiers est sans diplôme, 14,7 % des jeunes sont sans activité (8.6% à Paris). La mal-logement y est une problématique prégnante et la faible densité commerciale accentue la sensation d'isolement des habitants. Le sud du boulevard, zone la plus isolée, compte de nombreux séniors et familles monoparentales. Parmi les îlots sud, on trouve Paul Bourget, en Projet de Renouvellement Urbain, qui aura été entièrement transformé en 2020. Au nord du boulevard, deux îlots démographiquement plus jeunes, jouxtant des logements privés, font l'objet d'une action associative soutenue, tandis que le troisième, l'îlot Interne Loeb, manque de vie sociale.

Les principaux enjeux pour ce quartier sont :

- Des familles et des jeunes accompagnés pour faire face à leurs difficultés sociales et éducatives,
- Des espaces publics conviviaux et partagés,
- Une vie associative et économique dynamique au bénéfice de tous,
- Un logement de qualité accessible à tous

Il a été proposé que les institutions et associations établissent les relais sécurisants nécessaires auprès des familles en difficulté (précaires, en manque de repères pouvant être amplifié par la monoparentalité ou une origine étrangère) lors de l'accompagnement à la scolarité notamment et en facilitant leur accès à la culture. Les structures jeunesse doivent initier un nouveau dialogue avec les jeunes, les inclure progressivement dans une démarche d'identification de leurs besoins et de leurs envies pour construire leurs parcours et d'utiliser au mieux les ressources des structures locales.

Une proposition vise à consolider et étendre la dynamique événementielle à l'ensemble des îlots où les associations doivent trouver les diverses cultures qui y sont représentées. De façon plus quotidienne, il a été évoqué de développer culture et convivialité dans les espaces publics mêmes et de multiplier les lieux et moments propices aux rencontres entre habitants (café social). Une solidarité de voisinage est à développer auprès des habitants les plus âgés via les bailleurs sociaux et associations en proposant des activités auxquelles ce public est sensible.

Les espaces extérieurs méritent d'être aménagés, gérés et animés de façon sécurisante : mobilier répondant aux besoins (bancs pour les plus âgés), prévention des dangers de la circulation, incitation au respect des espaces par des animations et aménagements adaptés issus par exemple la Gestion Urbaine de Proximité à Paul Bourget.

Les locaux associatifs sont à optimiser dans leur implantation (à Paul Bourget et Interne Loeb), leur utilisation (gestion des espaces) et la communication les concernant (stratégie dans la durée et déplacement vers les habitants). Il a été suggéré d'inciter les commerces à faire partie intégrante de la vie locale. Un dialogue est à trouver avec les commerçants, tant en termes d'animation que d'occupation des espaces collectifs (commerces itinérants). Sur le bd Kellermann, une concertation entre commerçants, institutions (élus, services, bailleurs) et habitants a été proposée pour permettre une présence commerciale adaptée aux besoins des habitants.

Enfin, de nouveaux espaces de dialogue ont été demandés aux partenaires pour prévenir les problèmes d'habitation (loyer, entretien) et pour favoriser des parcours résidentiels positifs : création de nouveaux logements, foyers, logements sociaux dans le parc privé, réfection de logements notamment à Brillat-Savarin.

Le quartier Masséna-Villa d'Este

Ce quartier est un territoire dense (9529 habitants) dont les ensembles de logements ont été construits dans les années 1970 et sont à la fois du logement social et des ensembles de copropriétés dégradées. Ce secteur est inscrit au GPRU depuis 2004. Il est marqué par la jeunesse de sa population (31 % de moins de 25 ans) et il accueille une population immigrée très nombreuse (près d'un habitant sur deux), essentiellement originaires d'Asie. Dans le quartier de la Villa d'Este, la part de la population immigrée atteint les 61%. La catégorie sociale la plus représentée est « employés – ouvriers » (50% des habitants du quartier) et près de la moitié des habitants sont sans diplôme. On peut noter également une offre d'équipements relativement faible par rapport à la densité d'habitants.

Les principaux enjeux pour ce quartier sont :

- Des espaces de vie et d'échanges plus nombreux favorisant le vivre ensemble ;
- Un cadre de vie de qualité et convivial ;
- Une intégration sociale et professionnelle des habitants facilitée;
- Un quartier plus sécurisé.

Pour développer et améliorer les lieux de vie, en plus de la valorisation des structures existantes, il est proposé de mettre en place des structures mobiles, de créer des espaces pour les jeunes, des réseaux d'échanges de compétences notamment en direction des personnes âgées, tout en développant la communication sur les événements existants. Une démarche de valorisation des commerces est également envisagée. D'autres pistes d'actions visant à favoriser les espaces d'échanges s'orientent vers la mise en place d'ateliers cuisine, d'expositions photos, tout en multipliant les temps conviviaux interculturels et intergénérationnels et en aménageant un espace hors les murs "libre".

Pour améliorer la qualité des espaces publics/collectifs, il est proposé d'y multiplier et d'y diversifier les animations, créer des outils de communication dans diverses langues et améliorer la signalétique (de manière participative). Pour améliorer le cadre de vie en s'appuyant sur le GPRU et la Gestion Urbaine de Proximité, mis à part la rénovation de la Place de Vénétie, il est proposé d'installer des mobiliers urbains pour tous publics et de créer des équipements collectifs légers et mobiles pour aller à la rencontre des habitants. Il est également proposé de développer la connaissance du quartier et de le valoriser par le biais de balades touristiques et historiques, en créant des parcours-découverte du secteur avec des supports en diverses langues.

La propreté est un fort enjeu pour le quartier, pour y remédier des idées ont été émises telles que l'installation de cendriers de rue, d'un espace canin, la création d'un «Repair Café», et également le développement d'actions incitant au tri dans les tours et la multiplication d'actions de sensibilisation, en s'appuyant entre autre sur la GUP et le Budget participatif.

Pour une meilleure intégration sociale et professionnelle, il est proposé de multiplier les actions de médiation, mieux faire connaître les organismes existants et développer les supports de communication multilingues. Il faudra également favoriser les actions créant du dialogue et des échanges culturels.

Enfin, la sécurité dans le quartier est une préoccupation. Des actions devront être imaginées en lien avec le commissariat du 13ème. Des pistes d'action mettant en avant la prévention, en s'appuyant davantage sur les associations existantes, en développant les actions culturelles dans les espaces extérieurs et en menant des actions dans les écoles ont été évoquées.

SIGLES :

ALEM : Ateliers Lecture Expression Mathématiques

AFM6 : Ateliers Français Mathématiques en 6ème

AME : Aide Médicale d'Etat

APUR : Atelier Parisien d'Urbanisme

AR : Adulte Relais

ARE : Aménagement de Rythmes Educatifs

ASL : Atelier Socio-Linguistique

ASV : Atelier Santé Ville

BPP : Budget Participatif Parisien

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CESC : Comité Education Santé Citoyenneté

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

CLS : Contrat Local de Santé

CLSM : Comité Local de Santé Mentale

CMU : Couverture Maladie Universelle

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CSC : Centre Social *ou* Centre Socio-Culturel

CST Coordinateur (trice) Social(e) Territorial(e)

EN : Education Nationale

EVS : Espace de Vie Sociale

GPRU : Grand Projet de Renouvellement Urbain

GUP : Gestion Urbaine de Proximité

ML : Mission Locale

NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

PAD : Point d'Accès au Droit

PE : Pôle Emploi

PIM : Plan d'Investissement de la Mandature

PRE : Programme de Réussite Educative

QPDV : Quartiers Politique de la Ville

REP : Réseaux d'Education Prioritaire

RSA : Revenu de Solidarité Active

SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique

SPE : Service Public de l'Emploi

TFPB : Taxe sur le Foncier Bâti TPS : Très Petite Section

VVV : Ville Vie Vacances